



Accessibilité des services au public dans la Haute-Loire

La Haute-Loire fait partie des départements métropolitains où les inégalités pour accéder aux équipements sont les plus fortes. Seules les populations résidant dans le bassin de vie du Puy-en-Velay ou dans l'Yssingelais ont des temps d'accès aux commerces et services de la vie courante inférieurs au seuil national qualifiant l'éloignement. À l'ouest du département, dans la plaine de l'Allier, les communes bien équipées sont moins fréquentes. Enfin, dans les Monts de la Margeride, le massif du Livradois, la Chaîne du Devès et le massif du Meygal, les communes équipées sont rares. L'éloignement aux équipements y est accentué, tout particulièrement pour les jeunes adultes de 19 à 29 ans et pour les familles avec enfants.

Geneviève Burel, Simon Guevara, Insee

En Haute-Loire, une commune sur dix est située à moins de 4,7 minutes du panier d'équipements de la vie courante et regroupe un Altiligérien sur deux. À l'inverse, les 10 % des communes les plus éloignées de ce panier le sont à plus de 16,9 minutes (*figure 1*). Ainsi, la Haute-Loire est le 13^e département métropolitain où les disparités d'accès aux équipements de la vie courante sont les plus marquées.

Une proximité des équipements autour des trois pôles urbains

Au centre du département, le bassin de vie du Puy-en-Velay regroupe 85 300 habitants, soit quatre altiligériens sur dix. La préfecture et Brives-Charensac possèdent la totalité ou la quasi-totalité des équipements de la vie courante sur leur territoire. Ces deux communes sont relayées par de nombreuses autres à proximité mais ces dernières ne sont dotées que des équipements de la vie courante les plus fréquents.

De part et d'autre du bassin de vie du Puy-en-Velay, les situations ne sont pas symétriques. Au nord-est, l'arrondissement d'Yssingeaux bénéficie de la proximité de l'agglomération stéphanoise. Sa population est en forte croissance et le maillage des communes bien équipées est dense. Monistrol-sur-Loire, Yssingeaux, Sainte-Sigolène, Aurec-sur-Loire ou encore Retournac disposent de la totalité ou de la quasi-totalité des équipements de la vie courante. Ce réseau est complété par la présence de nombreuses communes possédant les commerces et services les plus courants. Ainsi, la plupart des communes de

l'Yssingelais sont à moins de 6,9 minutes du panier d'équipements de la vie courante.

Au nord-ouest du département, la configuration est très différente. Le réseau de communes bien équipées est beaucoup plus lâche. Seules Brioude, Langeac et Paulhaguet disposent de la totalité ou de la quasi-totalité des commerces et services de la vie courante. De plus, les communes partiellement équipées sont rares. Dans le bassin de vie de Langeac, seules deux d'entre elles, Lavoûte-Chilhac et Siaugues-Sainte-Marie, disposent d'au moins un tiers des équipements de la vie courante. Dans le bassin de Brioude, aucune commune n'est dans ce cas.

Un éloignement très prononcé dans l'arrière-pays montagneux

Dans les Monts de la Margeride, le massif du Livradois, la Chaîne du Devès et le massif du Meygal, les communes sont éloignées de plus de 13,3 minutes du panier d'équipements de la vie courante. Les communes équipées, même partiellement, y sont rares, ce qui contribue à l'éloignement aux équipements. Parmi elles, Saugues, Craponne-sur-Arzon et La Chaise-Dieu ont la majorité des commerces et services les plus courants du panier. La dégradation de leur niveau d'équipement induirait une forte augmentation des temps d'accès pour la population des communes voisines déjà les plus éloignées, en particulier pour celles situées sur les hauts reliefs des Monts de la Margeride et du Livradois.

En montagne, les jeunes adultes et les familles avec enfants encore plus éloignés

Dans ces zones montagneuses, l'éloignement aux équipements des jeunes adultes de 19 à 29 ans ou des parents avec leurs enfants, est d'autant plus marqué. En effet, les communes sont éloignées de plus de 21 minutes des paniers d'équipements dédiés à ces populations spécifiques, alors que le seuil national qualifiant l'éloignement est de 16 minutes. D'ailleurs, la totalité des jeunes adultes résidant dans les bassins de vie de Langeac, Sauges, Craponne-sur-Arzon, Retournac, Dunières, Tence et Le Chambon-sur-Lignon accède à leur panier d'équipements en un temps supérieur au seuil national. C'est aussi le cas pour les parents avec leurs enfants dans ces mêmes bassins de vie hormis Dunières. Concernant les personnes âgées de 65 ans ou plus habitant dans le bassin de vie de Sauges, la totalité accède en plus de

12 minutes à leurs équipements, temps qualifiant au niveau national l'éloignement pour ce panier spécifique. Cette part est de 70 % dans le bassin de vie de Craponne-sur-Arzon. ■

Une aide au diagnostic des schémas d'accessibilité des services au public

Cette étude a pour but d'identifier au sein du département les principales disparités d'accessibilité des services au public. Elle s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public que l'État et le département doivent réaliser conformément aux dispositions de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite NOTRe). Ce schéma définit, pour une durée de six ans, un programme d'actions destiné à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité des services.

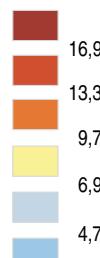
1 Niveau d'équipement et éloignement des communes au panier « vie courante »

Panier de la vie courante

Nombre d'équipements du panier présents sur la commune

- de 20 à 22
- de 15 à 19
- de 7 à 14

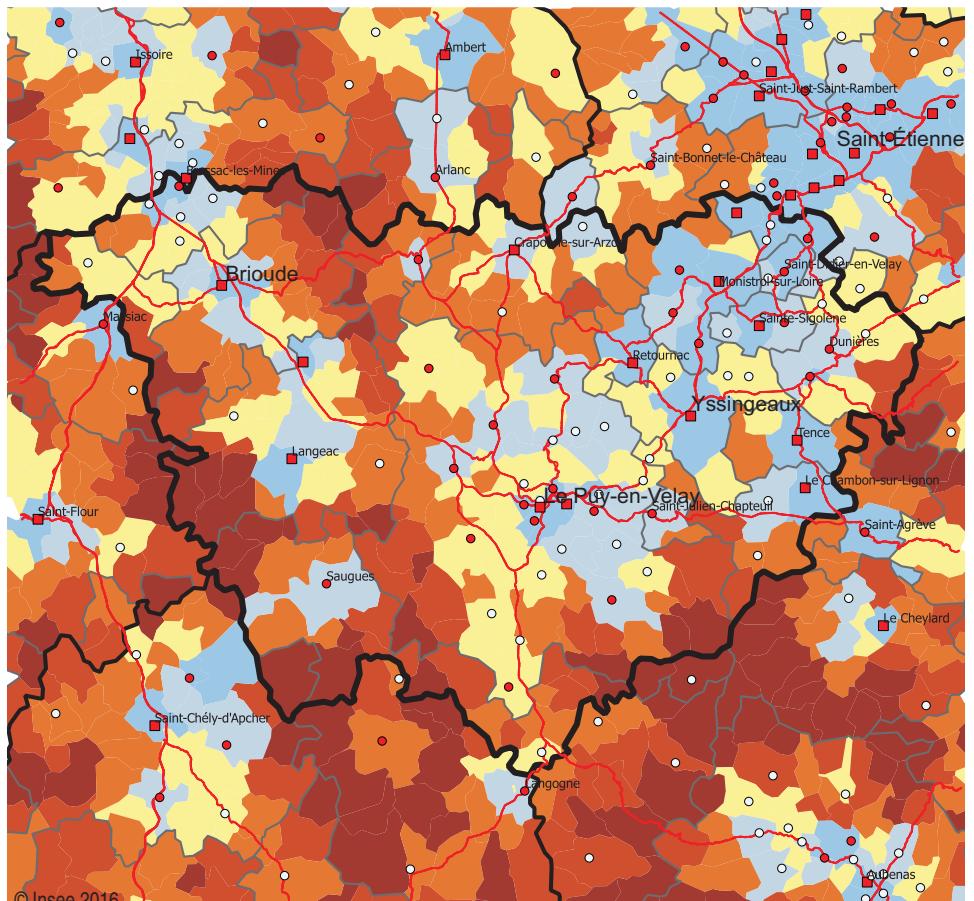
Éloignement des communes au panier d'équipements (en minutes)



— Réseau routier principal

■ Département

□ Bassins de vie



Sources : Insee, Base permanente des équipements 2013 et 2014, Distancier metric.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165 rue Garibaldi
BP 3184
69401 Lyon Cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédaction en chef :
Sandra Bouvet, Anthony Faugère

ISSN 2493-1462

© Insee 2016
Maquette : Insee
Mise en page : Insee

Pour en savoir plus

- Retrouvez la méthodologie, des données complémentaires et les publications sur l'accessibilité des services au public dans les autres départements d'Auvergne-Rhône-Alpes sur www.insee.fr ;
- Guevara S., Vallès V., « Les montagnes d'Auvergne-Rhône-Alpes éloignées des services courants », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°2, janvier 2016 ;
- Barbier M., Levy D., Toutin G., « L'accès aux services, une question de densité des territoires », Insee Première n°1579, janvier 2016.

